

Béatrice Lagarde,

Préfète de Lot-et-Garonne

Le plan de rénovation énergétique des bâtiments de 2018 prévoit la rénovation des cités administratives à l'échelle nationale pour un milliard d'euros sur cinq ans.

Les objectifs prioritaires sont l'amélioration de la performance énergétique et la réduction des dépenses de fonctionnement, notamment en densifiant les sites concernés.

Je tiens à saluer le travail de l'équipe projet, durant toute l'année 2018, qui a abouti à la labellisation du dossier lors de la

Conférence nationale de l'immobilier de l'Etat du 6 décembre 2018.

Je souhaite que ce travail se poursuive, toujours en concertation avec les services et avec les agents.

Ce bulletin d'informations, ainsi que des réunions et des visites sur site vous permettront à vous, agents des services publics concernés, de participer au projet et de vous l'approprier.

Les services de l'Etat regroupés

Services occupant actuellement la cité
229 postes de travail au total

- DDFIP : 205 postes
- SDRT : 13 postes
- ONACVG : 4 postes
- Délégation services sociaux des finances : 3 postes
- Gestion de la cité : 3 postes
- Délégué du défenseur des droits : 1

Services regroupés sur le site
129 postes de travail au total

- UD-DIRECCTE : 36 postes
- DD-ARS : 30 postes
- Trésorerie municipale : 24 postes
- Bureau central des rapatriés : 23 postes
- PJJ : 16 postes

Vos interlocuteurs

Daniel Palazy,
DDT
Aspects techniques,
relations avec les intervenants



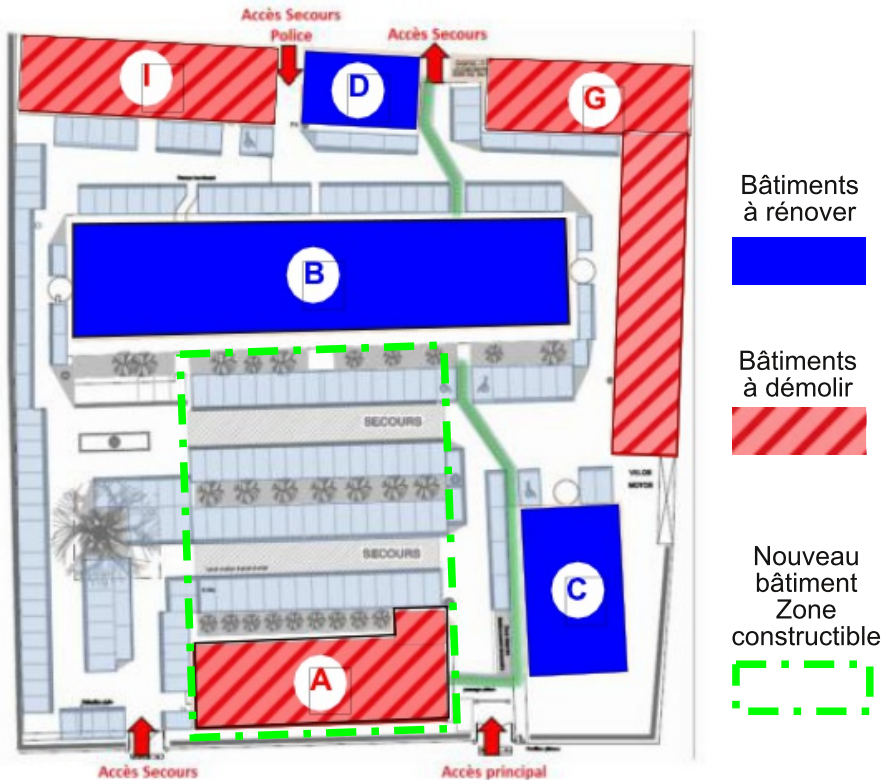
Xavier Perraudin,
Préfecture
Administration,
budget,
communication



Une cité moderne et optimisée

Le scénario retenu prévoit la démolition des bâtiments A, I et G, la rénovation énergétique des bâtiments B, C et D et la construction d'un bâtiment neuf.

Ce scénario a été préféré en raison de meilleures performances fonctionnelles et énergétiques, et d'un taux d'occupation optimisé.



La concertation

Associer les services actuels et futurs aux étapes clé : programme, concours architectes, esquisse, avant-projet sommaire (APS), avant-projet définitif (APD), choix des matériaux et décoration en phase préparation chantier

La communication : condition de la réussite

- Bulletin périodique d'information des agents
- Réunions plénières des agents (2 par an)
- Visites du site (1 avant et 1 pendant les travaux)
- Foire aux questions (remontée d'informations)
- [Site internet des services de l'État](#) (rubrique dédiée)
- Boîte mail fonctionnelle

Les chiffres

- ✓ Postes de travail sur site
Avant 229 Après 358
- ✓ Surface de plancher du bâtiment à construire, similaire à l'emprise au sol du bâtiment A **2 344 m²**
- ✓ Ratio surface utile nette par poste de travail **13,2 m²**

Les prochaines étapes du projet

- 2018
Projet défini et validé
- 2019 - 1er semestre
Programme : recueil des données auprès des services, contraintes, besoins et exigences pour consultation des maîtres d'oeuvre (architectes).
- 2019 - 2ème semestre
Conception : concours d'architectes
- 2020
Dossiers d'étude
- Fin 2020
Début des travaux.

Performance énergétique

- 📌 Bâtiment neuf à énergie positive (BEPOS)
- 📌 Bâtiments conservés Isolation par l'extérieur
- 📌 Gain sur facture énergétique **33 %**

Les agents publics concernés par ce projet peuvent poser leurs questions via leur hiérarchie. Une boîte mail est également à leur disposition pour un premier niveau de réponse d'ordre général sur le projet : pref-cite2022@lot-et-garonne.gouv.fr